

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE DIALOGUE ET D'INFORMATION DU MERCREDI 10 JUIN 2015

Quartier Saint Placide

en présence de Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Vice-Président du Conseil départemental de Paris

Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et Président du Conseil de quartier Saint Placide

James GARNERI, Capitaine de police du commissariat des 5^e/6^e arrondissements

CENTRE DE POLICE SAINT SULPICE

A la suite de la mutualisation des commissariats de police des 5^e et 6^e arrondissements, **Jean-Pierre LECOQ indique que le centre de police Saint Sulpice devrait rouvrir d'ici la fin de l'année dans des locaux totalement rénovés. L'accueil du public sera amélioré et les dépôts de plaintes pourront s'effectuer 24h/24.**

En attendant cette réouverture, le poste de police de la rue de l'Abbaye accueille les dépôts de plaintes et autres démarches.

Depuis cette mutualisation, la présence des effectifs de police a été renforcée dans l'arrondissement malgré la mise en place du plan Vigipirate niveau « alerte attentat » qui a mobilisé de nombreux effectifs militaires et policiers, ces derniers ne pouvant plus dans le même temps assurer dans leur totalité des missions plus classiques.

STATIONNEMENT DES DEUX ROUES

Le stationnement des deux roues reste un sujet prioritaire dans le 6^e arrondissement. **En effet, avec la suppression de plusieurs dizaines de milliers de places de stationnement pour automobiles ces dernières années à Paris et la multiplication des chantiers, de nombreux automobilistes ont abandonné leur voiture pour un deux roues entraînant la création de places de stationnement.** Malheureusement celles-ci ne pourront jamais être en adéquation avec le nombre de deux roues, particulièrement dans un arrondissement du centre de Paris où de nombreuses personnes extérieures y viennent en deux roues pour se divertir. Par ailleurs, il est essentiel de préserver un équilibre entre les stationnements pour automobiles et deux roues, les zones de livraison et les places pour personnes handicapées, en y ajoutant les Vélib' et les Autolib'.

La circulation des vélos sur les trottoirs représente également un problème de sécurité pour les piétons, notamment dans le secteur Montparnasse-Vaugirard.

Dès que le niveau du plan Vigipirate sera abaissé, les missions de la police dans ce domaine pourront être renforcées.

PROPRETE

La situation de malpropreté perdure rue de Sèvres notamment au niveau du 99-101 rue de Sèvres malgré plusieurs interventions ces derniers mois des services de la Propreté et de la Direction de la Prévention et de la Protection de la Mairie de Paris.

Jean-Pierre LECOQ va réunir à nouveau tous les intervenants sur place afin d'améliorer la situation. La pose de corbeilles supplémentaires sera examinée. Ce quartier a connu ces dernières années plusieurs chantiers d'envergure ce qui a renforcé inévitablement le sentiment de malpropreté. Il sera demandé au service de propreté de renforcer ses missions dans ce secteur.

LOCATION DES MEUBLES TOURISTIQUES

La réglementation en la matière s'est renforcée depuis 1 an notamment pour les arrondissements du centre de Paris. **Ainsi, est-il toujours possible de faire de la location meublée touristique à la condition toutefois de compenser les mètres carrés loués en remettant des surfaces doubles de logement sur le marché. Si la compensation est faite par la création d'un logement social, alors elle se limite à la surface du logement converti en meublé touristique. Ce dispositif est particulièrement contraignant.**

Les services de la Mairie de Paris ont mis en place une procédure de contrôle très dissuasive en lien avec le Parquet. Plusieurs condamnations récentes se sont traduites par des amendes de 25 000 € par logement loué.

Une opération de contrôle d'envergure aura lieu dans le 6^e arrondissement avant ou après l'été.

MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME – MUSEE HEBERT

La Maison des Sciences de l'Homme est en cours de rénovation. Après le désamiantage du bâtiment, la façade a été retirée pour être entièrement rénovée puis reposée à l'identique. **L'achèvement des travaux est prévu fin 2016. Les futurs occupants ne sont pas encore connus mais l'immeuble conservera sa vocation universitaire.**

S'agissant du Musée Hébert, son évolution prend plus de temps que prévu. Celui-ci est rattaché au Musée d'Orsay lequel vient de recevoir une donation très importante. **Des surfaces supplémentaires seront sans aucun doute nécessaires au Musée d'Orsay dans les prochaines années ce qui pourrait relancer la réouverture du Musée Hébert.**

AUTRES SUJETS EVOQUES

- Depuis plusieurs années, des filets de protection entourent une partie de la **façade de l'immeuble Félix Potin** situé rue de Rennes. Un signalement sera fait auprès de la Direction du Logement et de l'Habitat pour que le propriétaire y soit sensibilisé et engage des travaux.

- Les **livraisons du Franprix** situé rue de Vaugirard à l'angle de la rue Blaise Desgoffe gênent régulièrement la circulation des piétons. Une intervention sera faite auprès du groupe Casino.

- Le groupe d'assurance propriétaire de plusieurs immeubles de la rue Littré s'apprête à vendre ses logements. **Une délégation de locataires sera reçue par le Maire du 6^e.**